departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 27 janvier 2006

Votants: 38

Restructuration du mur fleuri René Cassin - Lot 1 - Procédure Adaptée - Approbation du marché

Convocation du Conseil Municipal : le 16 janvier 2006

[Annexe]

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 31 janvier 2006

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Président :

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060024

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre du projet de restructuration du mur fleuri René Cassin, le lot 1 "terrassement gabionnage" a fait l'objet d'une consultation par procédure adaptée après avoir été déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 10 janvier 2005.

La commission MAPA (Marchés A Procédure Adaptée) s'est réunie le 12 décembre 2005 pour formuler un avis sur le choix de l'attributaire.

La dépense sera imputée au chapitre 21 - Fonction 8231 - Article 2128.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché attribué à la société SADE pour un montant de 95 830 € HT, soit 114 612,68 € TTC
- autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 38
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 7

Pour le Maire de Niort Alain BAUDIN L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour